

RAPPORT LOCAL

PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Provence Alpes Côte d'Azur
- ▶ Chiffres clés
- ▶ Annexes

LE MOT DU DTH



Thierry Allemand
Directeur territorial
au handicap du FIPHFP

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

Il n'y a pas selon moi de spécificités régionales en matière d'emploi des personnes en situation de handicap. Le profil type de l'agent en situation de handicap concernant la Fonction publique est plutôt une femme de plus de 55 ans de catégorie C, même si depuis quelques années nous notons une augmentation des agents station handicap dans les autres catégories. Nous constatons également un vieillissement des agents publics qui soulève la question du maintien dans l'emploi en lien avec le sujet de la prévention de la santé.

Quelles évolutions percevez-vous dans les attentes des employeurs publics vis-à-vis du FIPHFP ?

Les acteurs publics sont en attente d'un accompagnement plus intense sur la plateforme des aides avec un souhait notamment de pouvoir échanger avec les gestionnaires en charge de l'instruction des dossiers au-delà du formulaire de contact. Les besoins des employeurs publics de la région sont avant tout une sécurisation des parcours dans le cadre du maintien dans l'emploi avant et après la reconnaissance d'une inaptitude. Les employeurs ont également un besoin d'un fort suivi, en lien avec le service public de l'emploi, en matière d'insertion et notamment pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap car nous constatons un réel problème de sourcing des candidats.

Quelles réalisations, cette année, reflètent le mieux l'engagement du FIPHFP dans votre territoire pour l'emploi des personnes handicapées ?

A mon sens l'action quotidienne du FIPHFP dans la région, par sa présence aux côtés des employeurs lors d'événements de sensibilisation, par sa participation à des tables rondes, par son action de formation, par son engagement dans l'écosystème régional du handicap à travers le PRITH et par son accompagnement parfois de situations individuelles complexes, reflète à elle seule l'engagement du Fonds sur le territoire. Au-delà de cet engagement, les signatures de conventions avec des employeurs majeurs et notre participation à différentes manifestations pendant la SEEPH contribuent naturellement à mettre en lumière notre action service des employeurs publics afin qu'ils accompagnent au mieux leurs agents en situation de handicap.

ÇA S'EST PASSÉ EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/pays-de-la-loire>

RÉUNION DU CLUB DES EMPLOYEURS CONVENTIONNÉS

Le 30 janvier 2024, les employeurs conventionnés se sont réunis à Toulon pour une journée consacrée à l'accessibilité numérique. Cet événement a été organisé avec le soutien de Marie-Claire Boutier, Responsable du service maintien dans l'emploi et handicap et Référente handicap du Département du Var, qui a offert un accueil chaleureux et efficace.

La journée a permis de mettre en lumière l'engagement du Département du Var sur cette question, notamment grâce au retour d'expérience présenté par

Bruno Fraile, Directeur des Systèmes d'Information. Devant une salle comble, Philippe Trotin, Directeur Mission handicap et Directeur accessibilité numérique de Microsoft France, a proposé des interventions riches et argumentées. Il a partagé des solutions concrètes, des cas pratiques, des outils et des bonnes pratiques pour avancer sur ce sujet crucial. Le retour d'expérience du Département a également été illustré par de nombreux exemples pertinents, renforçant l'intérêt des participants.

PACA - SENSIBILISATION AU HANDICAP VIA LE HANDISPORT

Le jeudi 27 juin 2024, une initiative de sensibilisation au handicap par le biais du handisport a été organisée à Marseille, réunissant la Ville de Marseille, Aix Marseille Université et le FIPHFP, en partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH).

Durant cet après-midi, une quarantaine d'agents des deux institutions ont découvert des disciplines telles que le handi-basket et la boccia en se mettant eux-mêmes en situation. Cette action s'inscrit dans le

cadre d'une convention de partenariat de quatre ans signée entre le FIPHFP et la FFH, visant à promouvoir les métiers de la Fonction publique auprès des licenciés handisport, à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap et à montrer comment le handisport peut sensibiliser aux enjeux du handicap. De telles rencontres locales permettent de mobiliser efficacement sur ces questions.

LE FIPHFP RENOUVELLE SA CONVENTION AVEC LA MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Le 14 septembre 2024, le FIPHFP et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont officialisé le renouvellement de leur partenariat en présence de Marine Neuville, Directrice du FIPHFP, et Véronique Miquelly, Conseillère déléguée au handicap.

Depuis 2020, la première convention a permis de structurer une politique handicap ambitieuse, augmentant le taux d'emploi de 5,02 % en 2019 à 9,34 % en 2024. Une équipe dédiée a coordonné des actions

dans les domaines du recrutement, du maintien dans l'emploi, de la commande publique, de la sensibilisation et de la formation.

La nouvelle convention prévoit un plan pluriannuel d'actions sur des thèmes tels que l'accessibilité numérique, le reclassement, la communication et le recrutement, y compris par voie d'apprentissage, afin de poursuivre cette dynamique.

LE FIPHFP ET AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ : UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR LA 3^{ÈME} FOIS

Le lundi 23 septembre 2024, Aix Marseille Université (AMU) a renouvelé sa convention avec le FIPHFP. Partenaire depuis 2018, AMU s'engage à renforcer son inclusion durable avec l'objectif d'atteindre un taux d'emploi de 6 % d'agents en situation de handicap d'ici 2028, contre 4,60 % en 2024.

Cette nouvelle convention met l'accent sur l'accès aux carrières académiques pour les étudiants handicapés, tout en consolidant les initiatives déjà en place, notamment grâce à une organisation coordonnée et des dispositifs d'accompagnement renforcés pour étudiants et personnels.

PACA - UNE SEEPH TRÈS RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2024, de nombreux événements ont été organisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi eux, un spectacle humoristique de Marjolaine Pottlitzer a marqué les esprits. Coorganisé avec le PRITH, LADAPT, AGEFIPH et la DREETS, cet événement a utilisé le théâtre pour sen-

sibiliser à la question du handicap et inspirer les collectifs de travail.

Le 19 novembre, un théâtre forum organisé par divers partenaires a sensibilisé au maintien dans l'emploi en impliquant le public dans des scénarios concrets, tandis qu'un webinaire a également présenté des outils utiles pour soutenir le maintien dans l'emploi.

OUTIL D'AUTO-DIAGNOSTIC : FAITES LE POINT SUR VOTRE SITUATION DE SANTÉ AU TRAVAIL

Pour sensibiliser les agents publics au handicap, le FIPHFP a lancé un outil d'auto-diagnostic accessible et anonyme. Disponible sous forme de tableau Excel ou via une plateforme en ligne, cet outil aide les agents à éva-

luer leur situation de santé, identifier un éventuel handicap au travail et accéder à des ressources adaptées. Il contribue à lever les préjugés et à renforcer la reconnaissance du handicap.

CHIFFRES CLÉS

(Déclaration 2024 – Situation au 31/12/2023) - Hors employeurs nationaux. Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).

7,38 % vs 7,04 % en 2023

TAUX D'EMPLOI DIRECT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

4,98 %

vs 4,79 % en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



6,38 %

vs 6,12 % en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



8,12 %

vs 7,73 % en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



17 874 vs 16 958 en 2023

BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

1 024

vs 985 en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



4 198

vs 4 026 en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



12 652

vs 11 947 en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



2 410 vs 2 142 en 2023

RECRUTEMENTS

208

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



437

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



1 765

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



1 807 vs 654 en 2023

MAINTIENS DANS L'EMPLOI

10

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



160

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



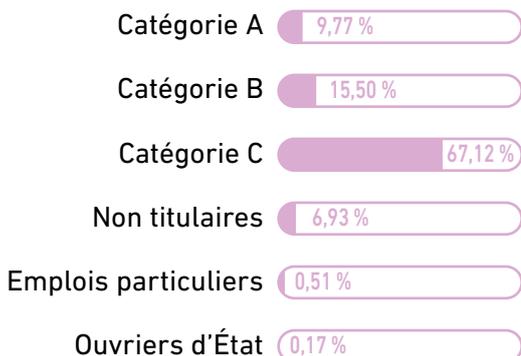
1 637

dans la fonction publique **TERRITORIALE**

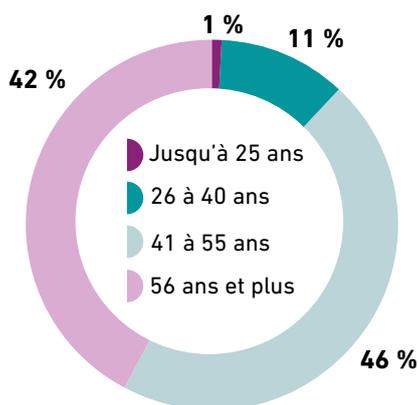


LES BOE EN 2024

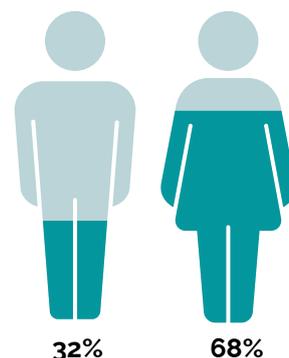
STATUT



ÂGE



GENRE



CATÉGORIE

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,93%
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	14,72%
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,43%
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,51%
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,19%
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	13,52%
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	1,20%
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,62%
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	1,48%
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	65,89%
Travailleurs sur emplois particuliers	0,51%

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	EFFECTIFS (ETR)				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
ALPES DE HAUTE PROVENCE	68	2 893	4 657	7 618	3	196	352	551	4,41%	6,77%	7,56%	7,23%
ALPES MARITIMES	3 876	13 547	37 748	55 171	184	851	2 627	3 662	4,75%	6,28%	6,96%	6,64%
BOUCHES DU RHONE	13 406	26 392	62 991	102 789	647	1 608	5 736	7 991	4,83%	6,09%	9,11%	7,77%
HAUTES ALPES	430	3 300	3 882	7 612	29	196	249	474	6,74%	5,94%	6,41%	6,23%
VAR	1 477	10 420	31 420	43 317	88	746	2 632	3 466	5,96%	7,16%	8,38%	8,00%
VAUCLUSE	1 294	9 254	15 063	25 611	73	601	1 056	1 730	5,64%	6,49%	7,01%	6,75%

Source : Recueil statistiques – Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC.

LES CONTRIBUTIONS EN 2024

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ; PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux.

2 772 642 € vs 3 861 548 € en 2023

CONTRIBUTIONS ÉMISES

785 965 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**



1 000 237 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**



986 441 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



3 378 922 € vs 3 564 447 € en 2023

INTERVENTIONS DIRECTES FINANCÉES

363 446 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**



754 785 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**



2 260 692 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



736 793 €

vs 876 997 € en 2023

DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME

54 207 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**



101 230 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**



581 356 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



2 642 129 €

vs 2 687 451 € en 2023

AU TRAVERS DES CONVENTIONS EMPLOYEURS

309 239 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**

653 555 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**

1 679 336 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**

DONT 202 165 €

vs 262 964 € en 2023

EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE



36 242 €
dans la **FPE**



4 053 €
dans la **FPH**



161 870 €
dans la **FPT**

LES CONVENTIONS EN 2024

11 CONVENTIONS VALIDÉES EN
2024 PAR LE COMITÉ LOCAL
POUR UN TOTAL DE
7 955 305 €

2 Primo Conventions

1 120 412 €

1 dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**
69 190 €



1 dans la fonction
publique **TERRITORIALE**
1 051 222 €



9 Renouvellements

6 834 893 €

1 dans la fonction
publique **D'ÉTAT**
1 500 000 €



3 dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**
1 173 669 €



5 dans la fonction
publique **TERRITORIALE**
4 161 224 €



ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Le Préfet de région ou son représentant

Titulaires

Thibault DEGATIER
Laurent BENSOUSSAN

Suppléants

Gaëlle MAILLOT
Vincent CARILLO

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Françoise MONIER
Jacques DESPIEDS

Suppléants

Dominique ANCEY

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Elsa BLANC
Wilfried GUIOL

Suppléants

Laura CHAUSSIN
Patrice TANCHE

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Fanny MAGAGNOSC
Annick MADDOZ-VIDAL
Jessy ZAGARI
Emmanuelle ROSA
Sophie SURACE
Danièle GIRAUD
Elise COMPANYY
Jérémy DELBARRE

Suppléants

Nathalie MANGHINI
Didier CRASSOUS
Mark KATRAMADOS
David TANGAR
Dominique QUEROULET
Marc NADAL
Nawal BENHALLAL

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Catalin NACHE
Frédéric ALLARY
Jean-Yves MAQUET
Sophie ABOUDARAM

Suppléants

Monique GOUTTE
Michel DOUCIN

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Vincent GOMEZ
Jean-Claude GUILLAUME
Donatien CAILLOT

SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

18 avril

11 juillet

2 octobre

12 décembre

GLOSSAIRE

AGEFIPH: Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

ARS: Agence régionale de santé.

BOE: Bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Cap emploi: Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

CCAS: Centre communal d'action sociale

CD: Conseil départemental

CDG: Centre de gestion de la Fonction publique.

CEP: Conseiller en évolution professionnelle.

CHEOPS: Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés.

CHRU: Centre hospitalier régional universitaire.

CNFPT: Centre national de la fonction publique territoriale.

DEA: Dispositif emploi accompagné

DGAFP: Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM: Direction interministérielle du numérique de l'état.

DOETH: Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés.

DREETS: Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

DTH: Directeur/trice territorial/e au handicap.

DuoDay: Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien.

EA: Entreprise adaptée.

EHESP: École des hautes études en santé publique.

ESAT: Établissement et service d'aide par le travail.

ESMS: Établissement ou service social ou médico-social.

ETR: Effectif total rémunéré.

FALC: Facile à lire et à comprendre.

FFH: Fédération française handisport.

FIPHFP: Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique.

FPE: Fonction publique d'État.

FPH: Fonction publique hospitalière.

FPT: Fonction publique territoriale.

Handi-Pacte: Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap.

MDPH: Maison départementale des personnes handicapées.

PFRH: Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines.

PPR: Période de préparation au reclassement.

PRITH: Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés.

PRST: Plan régional de santé au travail.

RGAA: Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

RQTH: Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

SEEPH: Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

SPE: Service public pour l'emploi.

TH: Travailleur handicapé.

TMS: Troubles musculosquelettiques.

TSA: Troubles du spectre de l'autisme.



NOTES

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

